

M. Snow a été campé pendant environ trois mois à la baie du Tonnerre, — depuis le milieu de l'été jusqu'à la clôture de la navigation, — et il a eu, par conséquent, une bonne opportunité d'observer l'effet des vents. L'on remarquera qu'il dit qu'il y a des matériaux en abondance dans les environs, comme bois et pierre, propres à la construction de quais.

S. J. DAWSON.

Rossin House, Toronto, mai 1868.

HULL, 23 avril 1868.

MON CHER MONSIEUR, — En réponse à votre lettre d'hier, me demandant mon opinion sur la baie du Tonnerre, lac Supérieur, comme havre pour les navires, je dois dire que, durant tout le temps que j'y suis resté la saison dernière j'ai été campé immédiatement sur le bord de la baie, et que j'ai pu remarquer journallement l'effet produit par les différents vents sur ces eaux.

J'ai remarqué que cette partie de la baie comprise entre la rivière aux Courants et l'embouchure de la Kaministiquia était en tout temps comparativement tranquille, étant parfaitement protégée par la terre au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest, et, au sud, par les îles de la Bienvenue et du Pic. Les plus fortes lames étaient produites, dans cette partie de la baie, par les vents de l'est et du nord-est, mais ces vents s'élèvent rarement ici jusqu'à la tempête, car ils sont détournés de leurs cours, lorsqu'ils sont forts, par les langues de terre élevées qui flanquent le côté est de la baie.

Je ne pense pas que les grandes lames du lac Supérieur entrent jamais dans aucune partie de la baie du Tonnerre sans être brisées, car leur course est complètement arrêtée par les hautes langues de terre et les îles qui l'entourent presque complètement.

Vers la partie la plus orientale de la grande baie le vent de l'ouest et du sud-ouest occasionne une très forte houle; mais dans le voisinage du Dépôt, la terre est si rapprochée dans cette direction qu'ils ne causent aucune houle. Au Dépôt, ce que l'on peut appeler la baie intérieure est considérablement abritée par la terre à l'est, et elle l'est complètement au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest, et elle se trouve dans une excellente position pour être approchée par les navires à voiles. Ici, je pense, un bateau à voiles ordinaire peut supporter à l'ancre, en toute sûreté, n'importe quelle brise.

Pendant mon séjour là, j'ai fait un relevé de la côte depuis l'embouchure de la rivière aux Courants jusque près de la Kaministiquia, et j'ai fait des sondages sur une partie considérable de la baie, dans les environs du Dépôt, en face duquel, ainsi que sur une certaine distance à l'est et à l'ouest, j'ai trouvé douze pieds d'eau à 400 pieds de la grève. Pour les besoins actuels, une jetée de 150 pieds de longueur par 30 pieds de largeur au fond, construite en 12 pieds d'eau, suffirait amplement. Il faudrait qu'elle fût soigneusement construite et solidement remplie de pierre, afin qu'elle puisse résister à l'action de la glace en hiver. L'on peut obtenir d'excellent pin pour sa construction, soit un peu à l'est de la rivière aux Courants, soit sur les bords de la Kaministiquia, en bas des chutes. La pierre est abondante, et se trouve en cailloux de bonne grosseur pour être maniés, répandus sur la grève immédiatement à l'est du Dépôt, et ils pourraient être transportés à la jetée dans des chaloupes ou des chalands. Il y a aussi du roc immédiatement au débarcadère du Dépôt, que l'on pourrait pétarder si c'était nécessaire.

Je serai heureux de vous donner en tout temps le bénéfice de mon opinion sur tout ce qui se rattache à la très importante entreprise de l'ouverture d'une communication avec le territoire de la Rivière-Rouge.

Je suis, mon cher Monsieur,
Votre tout dévoué,

JOHN A. SNOW.

S. J. Dawson, écr.,
Ingénieur Civil,
Trois-Rivières,
Province de Québec.